

DE 1912

À

AUJOURD'HUI

CHRONOLOGIE

Cfdt:

ROQUETTE

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

ROQUETTE ET LA CFDT

+
**TOUTE
UNE
HISTOIRE**



ROQUETTE
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS



La vie est un long
chemin, à quoi bon
marcher seul, quand
on peut marcher
main dans la main.





L'HISTOIRE DE NOTRE ENTREPRISE

1912.

- Dominique Roquette s'associe avec un courtier en grains à Lille.

1919

- Germain rejoint son frère Dominique qui a pris la tête du bureau de courtage.

1924

- Les frères Roquette s'associent sous le nom de **SODACO** – D. et G. Roquette” et transfèrent leurs bureaux dans le nouvel immeuble de la Chambre de Commerce de Lille, pour se trouver sur le lieu même de la bourse aux grains qui s’y tenait le mercredi.

1933

- les frères Dominique et Germain Roquette fondent leur première féculerie de pomme de terre. Ils décident de s’implanter à Lestrem, dans la région Hauts-de-France.

1934

- Roquette lance la construction de la première usine, à Lestrem, dont la production de fécule de pomme de terre est vendue pour une part aux industriels textiles, pour l’autre dans le secteur des industries alimentaires.

1935

- Début de la diversification avec le lancement de la production de glucose, à partir de la fécule de pomme de terre.

1946

- Construction d’une amidonnerie de maïs à Lestrem.

1951

- Création à Lestrem du premier laboratoire de recherche permettant le démarrage de la production de dextrose et celle du sorbitol.

1956

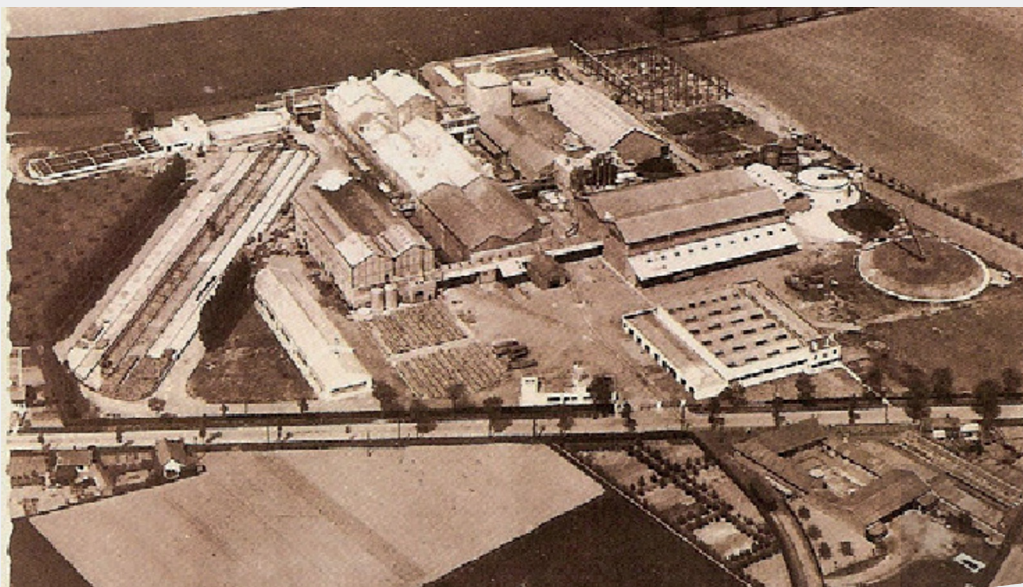
- Roquette Frères reprend une amidonnerie de blé à Cambrai et accède ainsi à la troisième source de matière première amylacée.

1957

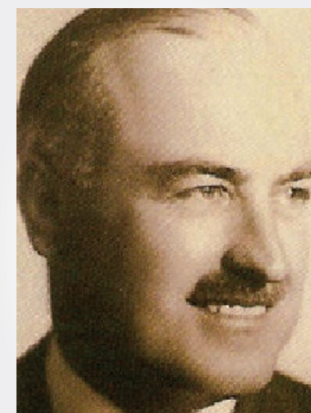
- **Dans la quasi-clandestinité, la CFTC fait son apparition chez Roquette suite au mécontentement des salariés.**

1958

- Prise de participation dans une amidonnerie de maïs à Benifayo.



■ LESTREM DANS LES ANNÉES 1950



■ DOMINIQUE ROQUETTE



■ GERMAIN ROQUETTE



■ VECQUEMONT

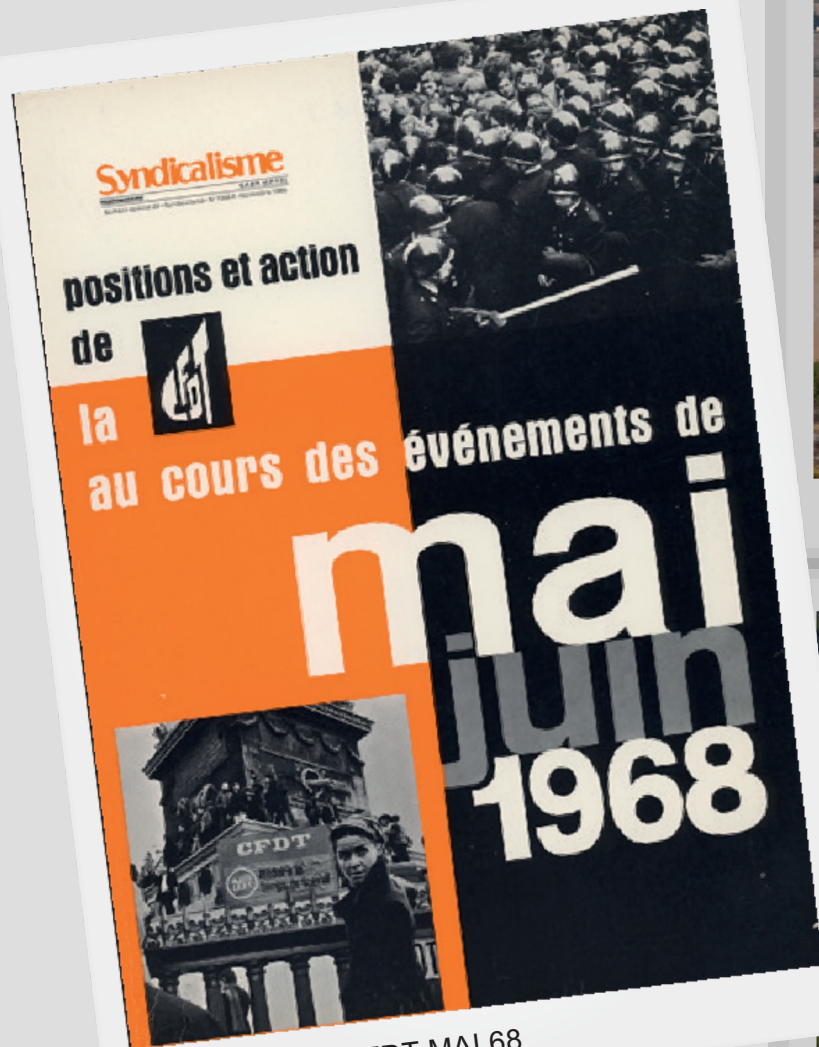


■ AFFICHE CFDT ÉGA. PRO



L'HISTOIRE DE NOTRE ENTREPRISE

- 1961** ➤ Création de Roquette Italia et construction d'une amidonnerie de maïs à Cassano.
- 1962** ➤ Association commerciale avec la société américaine NATIONAL STARCH (fin en 1984).
- 1968** ➤ **Suite aux événements de mai 68 et à la solidarité des salariés, la CFDT fait son apparition chez Roquette. La mobilisation de 68 a permis : le passage à la semaine de 40 heures, la création de la prime vacances, la mise en place de la prime de nuit, l'amélioration du salaire d'embauche et l'instauration de la participation aux bénéfices.**
- 1971** ➤ **Accord sur la gestion des oeuvres sociales par le comité d'entreprise, attribution du 3,25 % de la masse salariale au budget du CE. Adhésion à une mutuelle avec mise en place du tiers payant sous l'impulsion des élu.e.s CFDT. Création du restaurant d'entreprise et des oeuvres sociales.**
- 1976** ➤ Implantation commerciale de Roquette à Francfort.
- 1977** ➤ Construction d'une amidonnerie de maïs à Beinheim (au nord de Strasbourg) qui permet les livraisons vers l'Allemagne et l'Europe centrale.
- 1982** ➤ Roquette construit une usine de sorbitol à Gurnee (Etat-unis). **Passage aux 38 heures par semaine. Mise en place de la cinquième semaine de congés payés.**
- 1983** ➤ **Accord sur le travail continu après les assemblées générales avec le personnel. Création de 140 emplois suite au passage en 5x8, ce qui a permis le développement de l'activité et une meilleure rentabilité de l'entreprise Par voie de conséquence une augmentation des salaires et de la participation.**



■ AFFICHE CFDT MAI 68



■ CASSANO



■ BEINHEIM



L'HISTOIRE DE NOTRE ENTREPRISE

- 1985** ➤ Implantation à Corby. Démarrage de la plus grande amidonnerie de blé au monde à Lestrem.
- 1988** ➤ **Négociation d'un accord d'intéressement et création d'un Plan d'Epargne Entreprise.**
- 1990** ➤ **Négociation sur les effectifs et création de 30 emplois en maintenance. Négociation sur la pré-retraite progressive ce qui entraine des embauches compensatrices**
- 1991** ➤ Acquisition d'une amidonnerie de maïs à Keokuk (Etat-unis). **Mise en place d'une prévoyance afin d'assurer une garantie de revenu aux salarié.e.s en longue maladie ou invalidité. Accord sur l'allocation de remplacement pour l'emploi.**
- 1993** ➤ Lancement de la production de maltitol à Lestrem
- 1997** ➤ Implantation à Calafat avec le rachat d'une amidonnerie de maïs (Roumanie). **Mise en place du Comité Central d'Entreprise à la demande de la CFDT pour suivre l'entreprise à l'international.**
- 1998** ➤ Construction d'une amidonnerie de blé à Beinheim. **Réduction du temps de Travail (RTT). Passage aux 35 heures et négociation des accords 6x8, 5x8, 2x8 continu, 2x8, horaire collectif et horaire choisi, embauche de 200 salarié.e.s.**
- 2000** ➤ Rachat d'une amidonnerie de blé située à Corby (Angleterre).
- 2001** ➤ Rachat d'une unité de production de sorbitol à Lianyungang (Chine). Mise en route du projet Cristal (abandonné en 2003). Rachat d'une unité de sorbitol à Ulsan (Corée). Déviation de la Lys (Lestrem).
- 2002** ➤ Implantation commerciale à Tokyo et Osaka (Japon). Démarrage de la nouvelle amidonnerie de maïs à Lestrem.

35^H = CREATION
D'EMPLOIS

économie 43

Roquette innove sur les bioplastiques

LESTREM. Le cinquième amidonnier mondial annonce le démarrage de la plus grande unité mondiale de production d'isosorbide pour fournir des plastiques agrosourcés, issus de la transformation du maïs, via l'amidon, une alternative aux produits pétrochimiques issus de l'exploitation des ressources fossiles. Roquette ambitionne de fournir 20 000 tonnes de ces bioplastiques aux industriels, notamment de l'automobile, pour les tableaux de bord. Lestrem fournit la brique de polymère qui est transformée en plastique par Mitsubishi Chemical au Japon. Mazda, Honda et Suzuki ont déjà embrayé en faveur de ce nouveau plastique végétal prometteur. L'isosorbide est aussi une alternative au bisphénol A et au phtalate, perturbateurs endocriniens dangereux pour la santé, même à très faibles doses. ■ Y. B.



LESTREM

L'HISTOIRE DE NOTRE ENTREPRISE

DE 1912
À
AUJOURD'HUI

ROQUETTE ET LA CFDT
TOUTE UNE HISTOIRE

Cfdt:

ROQUETTE
ENGAGÉ POUR OUVRIER·ES POUR DES

2003

- **Signature de deux accords, CASAIC et Préretraite progressive.**

2004

- Construction d'une usine de polyols à Lianyungang (Chine).
Création d'une filiale à Espoo (Finlande). Usine de caramel colorant à Merville (Nord) en partenariat avec le Groupe Sethness.

2005

- Mise en production de la protéine et de l'amidon de pois à Vic-sur-Aisne.

2006

- Prise de participation dans une société amidonnière (Inde). **Négociation des formules d'intéressement et de participation améliorées grâce à la mobilisation des salarié.e.s. Mise en route du projet SER (qualification-classification qui a malheureusement été stoppé quelques mois plus tard. Fermeture de la station de craquage de sacs à Lestrem.**

2007

- Implantation commerciale à Mumbai (Inde).

2008

- Démarrage de l'unité de bioéthanol à Beinheim. Production de mannitol à Nanning au sud de la Chine.

2010

- **Mobilisation des salarié.e.s sur les Négociations Annuelles Obligatoires permettant de trouver un accord acceptable pour tous.**

2011

- Ouverture d'un laboratoire et de bureaux commerciaux à Genève (Etat-unis).

2012

- Construction du DP1 et lancement du programme Gaïalene (plastique végétal). La Direction décide d'arrêter l'atelier quelques mois plus tard. Prise de contrôle du premier amidonnier indien. Démarrage d'un atelier de glucose purifié à Lestrem.

2013

- **Rupture du dialogue social qui conduit à une grève suite à un désaccord à propos de l'intéressement et de la participation.**



L'HISTOIRE DE NOTRE ENTREPRISE

2014

- Démarrage des DP4 et DP1. L'atelier DP1 sera très rapidement stoppé : seconde erreur stratégique en très peu de temps. Inauguration du centre de développement dédié à la pharmacie sur le site de Lestrem.

2015

- Démarrage de l'isosorbide. **Signature d'un accord PPS.**

2016

- **Les organisations syndicales représentant les cadres en 2016 abandonnent l'indice INSEE.**

2017

- Rachat d'Itacel (Brésil). Ouverture d'un bureau commercial à Singapour. **La CFDT s'oppose à la création d'un nouveau restaurant sur le compte des Activités Sociales et Culturelles (plus de 6 Millions d'euros). Deux accords sont signés : un sur le Compte Epargne Temps, un deuxième sur les Comptes d'Heures.**

2018

- **Élections professionnelles et mise en place du CSE suite aux ordonnances MACRON. La CFDT reste majoritaire et les salarié.e.s apportent leur confiance à la nouvelle équipe CFDT mise en place malgré les nombreuses difficultés rencontrées lors du mandat précédent.**

Rachat du groupe Sethness leader mondial du caramel colorant présent aux États-Unis, en Inde, en Chine et en France. Investissement dans la société Équinom (Israël). **La CFDT découvre une liste noire sur des salarié.e.s et demande des explications à la Direction. La CFDT lance une expertise pour risque grave au D4. Négociation d'un accord pour le personnel de jour sur les primes pour les arrêts de fin d'année.**

2019

- **Une prime exceptionnelle est versée suite à la demande de la CFDT. Suite aux nombreuses fuites d'hydrogène, la CFDT lance une expertise pour risque grave, une autre expertise est également demandée au restaurant d'entreprise par les élu.e.s CFDT.**



L'HISTOIRE DE NOTRE ENTREPRISE

2020

- La Direction annonce un PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) et veut délocaliser le Customer Care et la Finance sur Lille.

La CFDT s'y oppose farouchement et dénonce ce projet au travers de ses tracts, de la marche blanche et une pétition est mise en ligne. La Direction finit par abandonner ce projet qui n'avait aucun sens. La CFDT demande une expertise au laboratoire à Beinheim.

Plusieurs accords COVID sont signés suite à la crise sanitaire (primes de présence sur site et primes pour les salariés en télétravail, comptes d'heures etc...).

Suite à la loi PACTE et à la disparition du CCB, un nouvel accord est conclu à propos de l'intéressement. Validation de l'assureur AESIO en CSEC pour la mutuelle prévoyance. La Négociation sur le Télétravail tourne court. La direction renonce à la négociation et décide la diffusion des chartes sur le télétravail et le droit à la déconnexion.

2021

- **Vous avez été très nombreux à participer aux assemblées générales organisées par la CFDT afin de décider de la signature ou non des accords GEPPMM (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels et de la Mixité des Métiers) et RCC (Rupture Conventionnelle Collective) . Vous vous êtes prononcés à 61% pour le oui. Vous avez donc mandaté la CFDT à signer les accords GEPPMM et RCC.**



■ MANIFESTATION ÉQUIPE CFDT



DE 1912
À
AUJOURD'HUI

ROQUETTE ET LA CFDT
TOUTE UNE HISTOIRE

Cfdt:

ROQUETTE
TOUTES LES JOURNÉES POUR TOUS

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE 2021

La **CFDT** reste, de loin, le syndicat majoritaire avec près de **49 % des suffrages**, aussi bien au niveau national que sur le site de **Lestrem**.

Pourtant, un véritable **hold-up** s'est produit avec la création d'une **intersyndicale CGT – CFE-CGC – UNSA**. Le seul objectif de ce *mariage forcé* est d'exclure les représentants CFDT de tous les postes du bureau, à savoir, semble être la prise du **secrétariat** des CSE et CSEC, ainsi que la **gestion des activités sociales et culturelles (ASC)** du site de Lestrem.

Il n'aura fallu que **deux mois** pour que les premiers dysfonctionnements apparaissent après la nomination des membres du bureau :

- Vol de chèques Cadhoc** destinés aux enfants des salariés,

- Démission** du responsable des ASC et de son adjoint,

- Prise de fonction d'un salarié non élu** à la tête des ASC, sans consultation du CSE,

- Non-respect** des règles de fonctionnement de l'instance CSE (commission des marchés, CSE, etc.).

Face à cette situation, la **CFDT** a été contrainte de déposer plainte sur le dysfonctionnement du CSE de **LESTREM**.



Vol de chèques-cadeaux au CSE : la direction doit-elle lancer une enquête interne ?

Des enveloppes de chèques-cadeaux émis par le CSE de Roquette ont été volées. Le secrétaire du CSE a porté plainte. Alors qu'une enquête de police est en cours, la CFDT demande aussi une enquête interne de la part de la direction en n'excluant pas que des élus puissent s'y trouver mêlés.

C'était une mauvaise surprise que de découvrir que, sur les 32 enveloppes qui contenaient des chèques-cadeaux d'une valeur de 50 euros, il n'en restait plus que 12. Ainsi, 1 500 euros de chèques-cadeaux qui devaient bénéficier à vingt salariés ont été volés. De fait, 16 bénéficiaires ont été identifiés pour l'instant. Le secrétaire UNSA du CSE a déposé plainte le 21 mars, le jour même où la gendarmerie a retrouvé les souches des chéquiers dans un dépôt sauvage. L'enquête est en cours.

La **CFDT** demande à la direction de prendre ses responsabilités et de lancer une enquête interne car le vol a eu lieu « dans les murs » de l'entreprise et que « les salariés ne comprendraient pas qu'il y ait une justice à deux vitesses du fait qu'un ou deux élus puissent être impliqués ». De quoi créer un léger climat de suspicion...

**CFDT
ROQUETTE**

Lestrem, le 07 mars 2022

GEMBA WALK CFDT n°1
FLASH EVENEMENT SL2

Préventio

SECURITE

**Cfdt:
ROQUETTE**

DIR : UEP

Manufacturing

SL2

ASC
CFDT ROQUETTE

Lestrem le, 27 avril 2022

INFO VOL AU ASC

Lors du CSE de ce lundi 16 mai, la secrétaire du CSE a fait un point sur l'évolution de l'enquête suite au vol de chèques CADHOC au Activités Sociales et Culturelles et de la plainte déposée.

La gendarmerie a entendu un suspect, celui-ci a avoué les faits.

Suite à cet aveu la secrétaire du CSE a été contacté par la gendarmerie qui lui a remis un procès-verbal d'avis à victime d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. La comparution aura lieu le 1^{er} juillet au tribunal judiciaire de Dunkerque.

Le suspect a remis au responsable des ASC une lettre d'excuse et un chèque du montant du vol de 1500€.

Afin que l'enquête aille à son terme, deux votes ont eu lieu :

- **Restitution du chèque à son propriétaire ?**
La majorité des élu.e.s ont voté pour.
- **Les élu.e.s du CSE se portent-ils partie civile ?**
Les élu.e.s n'ont pas souhaité que le CSE se porte civile mais se réserve le droit de le faire après l'audience du Tribunal.

2022

- Fermeture de ROQUETTE Suisse
- Accord NAO (voir tract 01/02/2022)
- Début de la négociation Qualification-classification, suspendue en avril
- Demande de prime exceptionnelle de la **CFDT** (voir lettre ouverte à la direction Générale en date du 16 mai 2022)
- Dépôt d'un Danger grave & imminent au Customer Care. Celui-ci a permis l'embauche de plusieurs salariés afin de palier le mal-être existant.
- Clause de revoyure NAO, grosse tension lors de la négociation par suite de l'inflation.
- Grève d'astreinte au service pesage
- Accord NAO avec une prime PPV de 2500€/salarié demandée par la **CFDT** en mai 2022.
- Déploiement de SYMPHONY





Ce mardi 22 novembre s'est tenue la troisième réunion sur l'arrêt de fin d'année suite à la demande de la CFDT (VOIR TRACT CFDT).

Période du 26 au 30 décembre

1-Collaborateurs dédiés directement et intégralement au projet symphony :

- Report autorisé des congés payés dans un compte reliquat 2023
- RTT : Report, paiement ou transfert dans le CET
- Pour les collaborateurs devant travailler les 26 et 30 décembre : possibilité de reporter leurs congés sur le mois de janvier 2023.

2-Equipes postées :

Arrêt de Noël : Idem aux années précédentes, application des accords

Pour les ateliers qui fonctionnent :

- Les primes ne sont pas maintenues pour les salariés posant des repos hors RC/HS

Pour les ateliers à l'arrêt :

- Pas d'obligation de poser hormis pour les salariés ayant 18 remotes et plus (ils doivent faire revenir leur compteur à 17 remotes). Maintien des primes de poste (nuit) pour les salariés devant poser.

Pour les 31 décembre et 1^{er} janvier

1-Equipes postées :

Pour les ateliers qui fonctionnent :

La Direction doit revenir prochainement avec un fichier des présences et atelier mis à jour.

Pour les ateliers à l'arrêt :

- 31 décembre : Pose de 8h et maintien de la prime de veille de jour férié + nuit pour le personnel de nuit.
- 1^{er} janvier : Pose de 8h et maintien de la prime de jour férié + nuit

3-Maintenance :

- Présence le 24 & 26 (LIEN VOIR TABLEAU)
- Application des avenants signés par la CFDT (LIEN AVENANT N°2) (AVENANT N°3)
- 2 salariés/equipe du service dépannage seront présents du 24 au 26 décembre et 31 & 1^{er}.

4-Fonctions support : (LIEN, VOIR TABLEAU)

6-Personnel de jour, 2x8, hotaires choisies, toutes Catégories Socio-Professionnelles travaillant le 31 décembre et le 1^{er} janvier.

- Les salariés présents sur site pour Symphony (chargement etc...) et permanence se verront attribuer une prime de 400€/jour.

7-Prime d'astreinte et de permanence :

- Maintien de la prime d'astreinte tel que prévu dans les accords
- Amélioration de la prime de permanence (présence sur site obligatoire) : technicien-AM 175€ le 31 décembre et 290€ le 1^{er} janvier. Cadre 231€ le 31 et 290€ le 1^{er} janvier. Les personnes de permanence qui feraient plus de 4h le 31 ou le 1^{er} passeraient dans le paragraphe n°6 soit 400€.

BESOIN EN
EFFECTIF LORS
DE LA PERIODE
D'ARRÊT
VOIR TABLEAU:
LIEN UEA
LIEN UEP
LIEN UES
LIEN USINE

Roquette investit sur les alternatives au sucre dans son siège-usine de Lestrem

Le géant amidonnier annonce ce mardi un plan d'investissement de 25 millions d'euros en deux ans pour les polyols liquides et en poudre, une famille de produits dont il est l'un des leaders mondiaux pour de nombreuses applications en nutrition-santé.

NAO 1^{er} ROUND
CFDT ROQUETTE

Lestrem le, 22 SEPT2022

C'est pas gentil d'être méchant, mais c'est plus rentable que le bonheur des gens

ALLEZ VOUS FAIRE VOIR !!!



Le titre peut vous paraître choquant mais il s'agit bien des propos tenus par un Directeur lors de la réunion de négociation pour le suivi de l'INSEE et de la prime PPV*. Le contexte: la Direction annonce les mêmes nuages noirs depuis plusieurs années (crise COVID etc...) et aujourd'hui une tempête pour 2023 venu du continent américain qui se verrait avantagé du fait qu'il paierait l'énergie beaucoup moins cher que les européens.

Un élu CFDT a répondu que l'usine du Canada allez enfin pouvoir enfin être rentable (coût à environ 1 milliard de dollars canadien, environ 3 fois plus que le budget initialement prévu) un Directeur a répondu aux élus CFDT d'allez se faire voir ??? Que se passera t'il demain si un salarié venait à tenir le même discours devant sa hiérarchie ???

Malgré ce manque de politesse, les élus CFDT sont restés à la table des négociations afin de défendre l'intérêt des salariés. La CFDT n'a pas de boule de cristal et se base sur les chiffres et non sur les déclarations de devin qui préconisent un avenir sombre.

Aujourd'hui ROQUETTE est certainement en train de réaliser la meilleure année de son histoire avec des chiffres stratosphériques sur les 7 premiers mois de l'année 2022 et ça ce n'est pas une prédiction.

NAO
CFDT ROQUETTE

Lestrem, le 13 décembre 2022

Attention: l'augmentation des primes ne doit en aucun cas amputer celles-ci des augmentations de salaire à venir

La CFDT a demandé que ce soit pour tous les régimes de travail (posté inclus)

La CFDT restera vigilante sur l'écriture de l'accord. L'apurement a été validé oralement mais n'a jamais été écrit dans les slides présentés par la Direction.

ATTENTION NE PAS LIRE LA PHRASE ECRITE EN TOUT PETIT

ATTENTION NE PAS LIRE LA PHRASE ECRITE EN TOUT PETIT

ATTENTION NE PAS LIRE LA PHRASE ECRITE EN TOUT PETIT

ATTENTION NE PAS LIRE LA PHRASE ECRITE EN TOUT PETIT

ATTENTION NE PAS LIRE LA PHRASE ECRITE EN TOUT PETIT

ATTENTION NE PAS LIRE LA PHRASE ECRITE EN TOUT PETIT

ATTENTION NE PAS LIRE LA PHRASE ECRITE EN TOUT PETIT

ATTENTION NE PAS LIRE LA PHRASE ECRITE EN TOUT PETIT

ATTENTION NE PAS LIRE LA PHRASE ECRITE EN TOUT PETIT

ACCORD NAO

OUI MAIS

Ce Jeudi 9 février, c'est tenu la troisième et dernière réunion de salaire.

Dernière proposition de la Direction:

POUR TOUS:

- Augmentation de la prime pompier SST à hauteur de l'enveloppe de l'AG
- Augmentation de la prime de 25^{ème} homme à 375€
- Revue des grilles stagiaires et alternants de 10% (DEMANDE CFDT)
- Alignement des règles de maintien de garantie en cas de maladie pour le site de Vecquemont, une étude est en cours pour le site de Beinhelm (DEMANDE CFDT)
- Alignement du budget de la mutuelle pour l'ensemble des sites dans un accord dédié en 2023 (DEMANDE CFDT)
- Récupération du 1^{er} mal tombant un dimanche
- Mise en place d'un Congé Spécial pour le déminage
- En cas de CDI Roquette: Reprise ancienneté à 1 an pour 18 mois de contrat et 2 ans pour 36 mois pour les Intérimaires/Alliance (DEMANDE CFDT)
- Demi journée enfants malades à intégrer dans l'accord égalité pro (DEMANDE CFDT)
- Journée proche aidants à intégrer dans l'accord QVTC
- Maintien des primes lors du congé paternité à intégrer dans l'accord égalité pro (DEMANDE CFDT)
- Réduction du temps de travail pour les femmes en congés prénataux à intégrer dans l'accord égalité pro ou QVTC (DEMANDE CFDT)
- Prise en charge de la hausse de prévoyance (4,5%)

POUR LES OETAM:

- Maintien INSEE avec Remise à Niveau au 1^{er} janvier 2024. (DEMANDE CFDT)
- Augmentation du Pouvoir d'Achat de 39€ (DEMANDE CFDT)
- Budget d'Augmentation Individuelle de 0,40%
- Augmentation de la cotisation PERO de 0,35pts (DEMANDE CFDT)
- Prise en charge de la hausse de prévoyance (4,5%)
- POUR LES CADRES:
- Budget d'augmentation Individuelle de 5,70%
- Augmentation de la cotisation PERO de 0,65pts (DEMANDE CFDT)
- Prise en charge de la hausse de prévoyance (4,5%)
- Mesures complémentaires:
- Augmentation du mini cadre à 37500€ (DEMANDE CFDT)
- Révision du Grading du poste en cas d'évolution des organisations (DEMANDE CFDT)
- Révision du Barème des astreintes

LA DIRECTION NE VEUT PAS DISCUTER LES ACCORDS OETAM ET CADRE ET PREND DE CE FAIT UNE CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE EN OTAGE.

CONCERNANT LES CADRES: LA DIRECTION RESTE BLOQUE SUR SA MATRICE ET RESTE SOURDE AUX DEMANDES DE LA CFDT DE GARANTIR UN MINIMUM DE L'INSEE EX: UN CADRE N'AVANT PAS ATTEINT SES OBJECTIFS POUR DIFFÉRENTES RAISONS (ARRÊT DE TRAVAIL LONGUE DURÉE, DÉLIS DE « SALES GUILLES » DU AUTRES) SE VERRA EMPÊCHÉ D'ÊTRE IMPARTIANT DE SON POUVOIR D'ACHAT. AU VU DE L'INFLATION, IL AURA ENORMEMENT DE MAL A RATTRAPER SUR SA CARRIERE LA PERTE DE POUVOIR D'ACHAT QU'IL AURA PERDU CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES.

LA CFDT SERA TRÈS ATTENTIF À LA RELECTURE DE L'ACCORD PRÉVU LE 17 FÉVRIER. UNE RÉPONSE POSITIVE À LA SIGNATURE DE L'ACCORD NE SERA DONNÉE QUE SI ET SEULEMENT SI CELUI-CI EST CORRECTEMENT RÉDIGÉ.

LA CFDT SERA TRÈS ATTENTIF À LA RELECTURE DE L'ACCORD PRÉVU LE 17 FÉVRIER.

UNE RÉPONSE POSITIVE À LA SIGNATURE DE L'ACCORD NE SERA DONNÉE QUE SI ET SEULEMENT SI CELUI-CI EST CORRECTEMENT RÉDIGÉ.

LA CFDT SERA TRÈS ATTENTIF À LA RELECTURE DE L'ACCORD PRÉVU LE 17 FÉVRIER.

UNE RÉPONSE POSITIVE À LA SIGNATURE DE L'ACCORD NE SERA DONNÉE QUE SI ET SEULEMENT SI CELUI-CI EST CORRECTEMENT RÉDIGÉ.

NAO SONDAGE
CFDT ROQUETTE

Lestrem, le 19 octobre 2022

NAO : LA PAROLE EST
AUX ADHÉRENTS

Prime De
Partage De La
Valeur

Ce mardi 18 octobre a eu lieu la 4ème et dernière réunion de NAO. (voir tract proposition CFDT)
La CFDT n'a pas donné son avis à la signature ou pas d'un accord et elle va laisser ses adhérents décider.

En cas de signature d'accord:

- Mise en place en décembre d'une carte carburant/télétravail de 50€ soit 1,5% de l'INSEE du salaire médian de toutes les CSP. Les 17,5€/mois négociés en janvier seront aussi mis sur cette carte.
- Programmation pour hausse des prix de 2,5% au mois de novembre avec rétroactivité au 1^{er} octobre pour les OETAM.
- Remise à niveau en janvier sur l'INSEE de 2022 sous forme de:
 - D'augmentation sur le salaire de base pour les OETAM.
 - D'augmentation individuelle pour les cadres.
- Prime de Partage de la Valeur (PPV) de 2500 euros nets pour tous
- La Direction s'engage à revenir sur une négociation normale, dès 2023, basée sur l'INSEE + Augmentation du pouvoir d'achat + Apurement comme cela a toujours été le cas les années précédentes.

En cas de non signature de l'accord:

- Application de l'accord signé en janvier 2022.
- Programmation pour hausse des prix de 2,5% au mois de novembre avec rétroactivité au 1^{er} octobre pour les OETAM.
- Remise à niveau en janvier sur l'INSEE de 2022 sous forme de:
 - D'augmentation sur le salaire de base pour les OETAM.
 - D'augmentation individuelle pour les cadres.
- Apurement pour les OETAM (environ 3% du salaire brut annuel), celui-ci est chargé.
- La Direction a annoncé lors de son "call manager" qu'elle verserait une prime PPV de 500€

SERVICE PESAGE
CFDT ROQUETTE

Lestrem le, 18 octobre 2022

GRÈVE D'ASTREINTE
AU SERVICE
PESAGE



Ce lundi 17 octobre les élus CFDT ont rencontré la Direction concernant le mal-être et la perte de sens au travail des salariés du service pesage. Suite à cette rencontre, la Direction a demandé d'avoir un peu de temps afin d'étudier les problématiques liées à l'organisation et un retour doit être effectué pour le début de la semaine prochaine auprès des élus CFDT. Malheureusement, dès le lendemain une nouvelle provocation a eu lieu envers les salariés du service pesage.

APRÈS CETTE ULTIME PROVOCATION, LES SALARIÉS DU SERVICE PESAGE ONT DÉCIDÉ DE SE METTRE EN GRÈVE D'ASTREINTE TANT QUE LA DIRECTION N'AURA PAS APPORTÉ DE RÉPONSE PRÉCISE. LA CFDT VA RENCONTRER LES DIFFÉRENTS SERVICES TECHNIQUES AFIN DE DISCUTER DU CREATEUR DE FRACTURE NOMMÉ ORIGAMI.

LA CFDT Pour vous, avec Vous!
SECTION SYNDICALE CFDT ROQUETTE www.CFDT-ROQUETTE.FR





L'HISTOIRE DE NOTRE ENTREPRISE

2023

➤ « Mets tes baskets », mobilisation contre la réforme des retraites

Accord NAO

Pas vu pas pris, La **CFDT, est la seule organisation syndicale qui** a découvert le poteau rose concernant le transfert des heures du CET vers le PERCO.

Accord intéressement (la Direction n'a pas souhaité plafonner l'intéressement pour les salaires supérieurs à 120 000€)

Clause de revoyure NAO

Mise en route du projet COMPASS

Redémarrage de la négociation Qualification

La majorité des élu.e.s de Vic-sur-Aisne rejoint la CFDT

Ralentissement de la production entraînant des arrêts d'ateliers

90 ans de ROQUETTE, la **CFDT** dénonce le fait que seuls les sites de la MADELEINE et de LESTREM sont invités pour les noces de granit.

ROQUETTE achète Qualicaps

Changement de prestataire pour l'épargne salariale, NATIXIS a été retenu comme gestionnaire de fonds

La **CFDT** demande l'ouverture d'une négociation sur l'Accord ASC & MUTUELLE

DEMANDE DE CSEC EXTRAORDINAIRE

Après une très "légère" présentation faite aux élus au cours du CSE du lundi 26 juin 2023, vos élus CFDT demandent la tenue d'un CSEC extraordinaire traitant du projet COMPASS visant à la réalisation d'économies diverses en vue de gain de productivité.

Vos élus CFDT demandent:

- La prévision d'évolution des effectifs sur 5 ans par catégorie socio-professionnelle, par site, par secteurs maintenance, manufacturier et tertiaire.
- Les impacts sur les conditions et charges de travail ?
- Ce projet aura-t-il un impact écologique ?
- Les impacts sur les prestataires extérieurs (maintenance etc.) ?
- Le détail par site et explications des tableaux avec les montants d'économie et d'investissement par nature et par année.
- Qui est responsable de ce projet ?
- Quelle est l'organisation du comité de pilotage (décision, validation etc.) ?
- La présentation du calendrier de suivi du projet COMPASS par trimestre, CSE site et CSEC

VOS ÉLUS CFDT S'INQUIÈTENT, UNE FOIS DE PLUS, DES MESURES QUI SERONT INTÉGRÉES AU SEIN DE CE PROJET DONT LES MONTANTS DES ÉCONOMIES ANNONCÉS PARAÎSSAIENT IRRÉALISTES ET EXHORBITANTS.

LA CFDT NE TOLERERA PAS QUE LES ÉCONOMIES SE FASSENT AU DÉTRIMENT DE L'EMPLOI ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET SOUHAITE QUE TOUTE LA LUMIÈRE SOIT FAITE À PROPOS DES IMPACTS DE CE PROJET EN LIEN AVEC DES GAINS DE PRODUCTIVITÉ.

LA CFDT Pour vous, avec Vous !
SECTION SYNDICALE CFDT ROQUETTE www.CFDTROQUETTE.fr

Pour Roquette, décarboner va «obliger à revoir le pilotage des usines»

Pour lire l'intégralité de cet article, **abonnez-vous à L'Usine nouvelle - édition Abonnés**

Roquette, le groupe d'ingrédients d'origine végétale, doit réduire de 40 à 42 % les émissions de CO2 de son site de Lestrem (Pas-de-Calais), en investissant dans la biomasse et l'électrification. A plus long terme, d'autres questions se posent.

Roquette rachète le géant mondial des gélules pharmaceutiques

Le groupe familial français Roquette, un leader mondial des ingrédients et excipients d'origine végétale pour la nutrition et la Santé, reprend le Japonais Qualicaps, troisième fournisseur mondial de gélules pharmaceutiques. Cette filiale de Mitsubishi Chemical compte 1.400 collaborateurs.

Trophées de la performance 02: Roquette accompagne la révolution alimentaire

En 1989, Roquette s'est installée le long de la RN31 sur le territoire des communes de Montigny-Lengrain et Vic-sur-Aisne afin d'y produire une protéine végétale.



ACCORD INTÉRÊSSEMENT

Après de nombreuses réunions de négociations, vos élus CFDT sont arrivés à l'accord suivant :

INTÉRÊSSEMENT FINANCIER

- Demande de la CFDT :** Accord de 3 ans
- Demande de la CFDT :** Neutralisation des coûts d'acquisition et d'intégration d'IFF Pharma.
- Demande de la CFDT :** Compensation forfaitaire à hauteur de 2 millions d'euros / an dans l'EBE France pour les charges de structures pérennes liées à l'acquisition d'IFF Pharma.
- Incontournable CFDT :** Redistribution de l'intéressement dès le premier euro d'EBE d'IFF Pharma (cf. tract du 23 avril).
- Demande de la CFDT :** Abondement de 1400€ dès l'exercice 2024, versé en 2025 (4150€ dans le droit à l'abondement).
- Puis 1500€ pour les années suivantes pour 500€ placés.
- Retraitement des coûts d'acquisition 2023 (4 millions d'euros) réincorporation dans l'EBE 2024.

INTÉRÊSSEMENT TECHNIQUE (IPO)

- Demande de la CFDT :** 3 critères par trimestre sur l'IPO:
 - Qualité,
 - Sécurité
 - NPS (satisfaction clients)

MISE EN PLACE DE BONUS ANNUELS SUIVANTS :

- Demande de la CFDT :**
 - La Sécurité
 - L'Environnement.

- A l'initiative de la Direction :**
 - La Formation Obligatoire,
 - La Certification ISO
 - La Qualité

Critère	Seuil de déclenchement	Valeur maximale (cible)	Valeur du bonus en € par trimestre	Valeur du bonus en € par trimestre
Qualité	0,8	100 €	100 €	100 €
Sécurité	8	100 €	100 €	100 €
Satisfaction Client	10	100 €	100 €	100 €

Bonus annuel de 150€ max	Bonus environnement	Seuil de certification 14001 à 4000
Compensation des coûts d'acquisition et d'intégration d'IFF Pharma	Prise en compte de la consommation d'eau de la consommation d'eau de référence 2022 au 75% si l'investissement par rapport à l'année précédente.	Prise en compte de la consommation d'eau de référence 2022 au 75% si l'investissement par rapport à l'année précédente.
100€ si 0 réclamation	100€ si objectif de 70% est atteint en 2024	L'enveloppe potentielle de l'IPO est de 2210€ (calculée hors certification ISO)

LA DEMANDE DE PLAFONNEMENT DU MONTANT DE L'INTÉRÊSSEMENT POUR LES SALAIRES DE PLUS DE 12000€ N'A PAS ÉTÉ RETENUE PAR LA DIRECTION QUI REFUSE DE PARTAGER ÉQUITABLEMENT LA RICHESSE OBTENUE PAR LE TRAVAIL DE TOUS SES SALARIÉS.

NÉANMOINS, LA MAJORITÉ DES ADHÉRENTS CFDT A VOTÉ POUR LA SIGNATURE DE L'ACCORD SUR L'INTÉRÊSSEMENT. LA CFDT A, DE CE FAIT, SIGNÉ L'ACCORD CE MERCREDI 15 MAI.

LA CFDT Pour vous, avec Vous !
SECTION SYNDICALE CFDT ROQUETTE www.CFDTROQUETTE.fr

LA HONTE Erratum

SITE	MASSA SALARIALE/2022	BUDGET ASC	BUDGET ASC/SALARIÉ
LESTREM	242,57	1889,6	1889,6
LA MADELEINE	68,0	1723,0	1723,0
VIC SUR AISNE	68,0	1785,5	1785,5
VECOUEMONT	228	1805,4	1805,4

ERREUR DANS LE TABLEAU (*). LE BUDGET ASC/SALARIÉ ÉVOLUE AVEC LA MASSE SALARIALE 2023 ET PASSE À 4389,71€/SALARIÉ À LA MADELEINE.

Une réunion de négociation sur le budget des ASC s'est tenue le 9 janvier, la Direction a présenté les chiffres et les différentes possibilités de calcul des budgets. L'UNSA représentant le site de la Madeleine a dit qu'elle ne participerait pas à cette négociation, que la vie en ville coûtait cher et qu'elle ferait blocage aux autres négociations si un accord de ce type était mis en place.

La CGT et la CFE-CGC n'ont pas fait de proposition et n'ont quasiment pas pris part à la discussion, le but est certainement de ne pas frustrer l'UNSA afin de protéger « le tiers syndical ».

POUR LA CFDT, IL EST ANORMAL QUE DES ORGANISATIONS SYNDICALES NE PORTENT PAS UN SUJET QUI PERMETTRAIT AUX PLUS BAS SALAIRES D'AVOIR UN BUDGET SOCIAL ÉQUIVALENT AUX PLUS HAUTS SALAIRES. PIRE, LA DIRECTION N'A RIEN FAIT POUR AVANCER SUR LE SUJET EN SE CACHANT DERRIÈRE LE FAIT QU'IL ALLAIT ÊTRE DIFFICILE DE TROUVER UN ACCORD.

POUR LA CFDT, LES DIFFÉRENTES ALLIANCES (INTERSYNDICALE & DIRECTION) SONT NÉCESSAIRES POUR LES SALARIÉS ET POUR LA JUSTICE SOCIALE.

(*VOIR TRACT CFDT DU 12 DÉC 2023)

LA CFDT Pour vous, avec Vous !
SECTION SYNDICALE CFDT ROQUETTE www.CFDTROQUETTE.fr

ACCORD ASC & MUTUELLE

Suite à la demande de la CFDT (cf tract mutuelle), la Direction a planifié ce mardi 12 décembre une réunion avec pour objet l'accord d'uniformisation du budget des ASC et la mutuelle. Aujourd'hui, chaque site France dispose d'un budget de 3,25% de sa masse salariale pour les Activités Sociales & Culturelles. Un budget complémentaire pouvant aller jusqu'à 0,54% de sa masse salariale est alloué pour la mutuelle sur le site de LESTREM.

La CFDT a demandé lors des NAO 2023 l'uniformisation des budgets des Activités Sociales & Culturelles afin que chaque salarié bénéficie des mêmes avantages (c'est ce que l'on appelle être socialement responsable).

Le second point important portera sur la participation employeur à la mutuelle de 50%.

Le budget des activités sociales & culturelles est aujourd'hui de:

SITE	MASSA SALARIALE/2022	BUDGET ASC	BUDGET ASC/SALARIÉ
LESTREM	20042794	2583	488008,3
LA MADELEINE	20258772	255	483208,8
VIC SUR AISNE	680383	130	23992,7
VECOUEMONT	6812440	134	221404,3
BEINHEIM	12685505	228	412538,9

LA PROPOSITION DE LA CFDT À PROPOS DE L'ACCORD DES ASC:

La CFDT demande à séparer la mutuelle (0,54% pour Lestrem du budget des ASC):

LE BUDGET DES ASC:

- La CFDT demande que le budget des ASC soit calculé sur la masse salariale France puis réparti en fonction du nombre de salariés de chaque site. De cette façon, les ASC de chaque site auront un budget équivalent par salarié (justice sociale). Cela donnera un budget ASC de 200€ par salarié (calcul fait sur la base de la masse salariale et des effectifs 2022).

LA MUTUELLE:

- La CFDT demande que la direction prenne directement à sa charge 0,54% de la masse salariale France pour financer sa partie mutuelle, cela devrait lui permettre d'atteindre les 50% de charge.

POUR LA CFDT, LE BUDGET DES ACTIVITÉS SOCIALES & CULTURELLES DOIT ÊTRE IDENTIQUE POUR L'ENSEMBLE DES SALARIÉS FRANÇAIS ROQUETTE.

La CFDT demande à la Direction que cet accord soit négocié au plus vite (1^{er} trimestre 2024) afin de permettre à chaque site de préparer son budget ASC prévisionnel 2025 dans de bonnes conditions.

LA CFDT Pour vous, avec Vous !
SECTION SYNDICALE CFDT ROQUETTE www.CFDTROQUETTE.fr

L'HISTOIRE DE NOTRE ENTREPRISE

DE 1912
À
AUJOURD'HUI

ROQUETTE ET LA CFDT
TOUTE UNE HISTOIRE

Cfdt:

ROQUETTE
TOUTAUX POUR CHACUN SUR POUR TOUS

2024

- La Direction a enfin écouté la **CFDT**. Après 20 mois de discussions acharnées, les salariés vont enfin bénéficier de la rétroactivité sur les jours placés dans le PERO.
Roquette achète IFF, l'intégration se fera en 2025
Accord NAO
Accord d'intéressement avec l'intégration d'IFF
Réorganisation des UE sur le site de LESTREM
Accord Handicap
Accord ASC MUTUELLE (grâce à la **CFDT**, les budgets des sites de production augmentent considérablement)

2025

- Accord NAO
Intégration d'IFF
Roquette se retire du port de Béthune
Lancement du projet Biomasse à LESTREM
Accord GEPP
Accord saisonnier Vecquemont suite à la demande **CFDT** en NAO
Accord CET suite à la demande **CFDT** en NAO
Accord sur les passations de consignes suite à la demande **CFDT** en NAO

ENCORE UNE FOIS, CE SONT LES PROPOSITIONS DE LA CFDT QUI STRUCTURENT L'ACCORD.

DÉJÀ À L'ORIGINE DU PREMIER TEXTE LORS DES NÉGOCIATIONS GEPMM, C'EST NOUS QUI AVONS PORTÉ, DÉFENDU, ET ARRACHÉ CES AVANCÉES.

NOTRE LIGNE EST CLAIRE : SÉCURISER LEUR EMPLOI, RECONNAÎTRE LEUR VALEUR, ET LEUR DONNER LA PLACE QU'ILS MÉRITENT SUR CE SITE.

LES MOTS RASSURENT. LES ACTES PROTÈGENT.



Les élus de la CFDT Vecquemont
Le 1er juillet 2025



Abonnés Chaudière biomasse chez *Roquette* : « Un projet extrêmement capital pour la pérennité du site »

...Comme ceux de La Gorgue et Merville, les élus d'Estaires ont donné un avis favorable au projet de chaudière biomasse de *Roquette*, qualifié « d'extrêmement important pour l'entreprise » par le maire. « Je vous invite à voter massivement en faveur » du projet de chaudière biomasse porté par l'entreprise *Roquette*. Le

maire d'Estaires a ainsi terminé sa prise de parole sur le sujet lors du dernier conseil... persuasif, qualifiant cette chaudière de « projet extrêmement capital pour la pérennité du site de *Lestrem* ». Selon lui : « Si une entreprise ne décarbone pas sa production, elle est sanctionnée... »

samedi 22 mars 2025 www.lavoixdunord.fr

Le français Roquette, leader des ingrédients végétaux, avale l'américain IFF Pharma

Poids lourd mondial des ingrédients végétaux, le groupe familial Roquette du Pas-de-Calais a finalisé l'acquisition de l'américain IFF Pharma. Avec ce spécialiste des excipients pharmaceutiques valorisé 2,85 milliards de dollars, il monte en puissance en dehors de la nutrition.

Roquette finalise l'acquisition d'IFF Pharma Solutions et se réorganise

Un peu plus d'un an après avoir annoncé le rachat d'IFF Pharma Solutions pour 2,85 milliards de dollars, le nordiste Roquette vient de réaliser le « closing » de l'opération et présente une nouvelle organisation autour de ses deux pôles santé et nutrition.



*Il y a déjà un an,
et pourtant seulement un an !
Voici le bilan de cette année écoulée
depuis notre transition vers la CFDT !*

- Maintien des postes de nuit
au Laboratoire suite à la RCC !* 
- Le sujet repos hebdo des postés
prend une tournure positive !* 
- Le budget ASC du CSE VIC qui va
augmenter de plus de 20% !* 

Le changement instauré en juin 2023 restera la meilleure décision syndicale prise depuis de nombreuses années. Soyez fier(re)s de votre section syndicale, tout comme nous sommes fiers de nos adhérents, de nos militant(e)s et nos sympathisant(e)s, lesquels(les) nous motivent à rechercher l'équité et la justice. Poursuivez ce travail avec nous et nos représentants de la CFDT à Lestrem sur cette belle lancée.

 **LA CFDT** Pour vous, avec vous !
SECTION SYNDICALE CFDT ROQUETTE www.CFDT-ROQUETTE.FR



CONCLUSION

Depuis 65 ans, la CFDT est la seule force qui protège réellement les salarié·e·s de Roquette. La Direction n'a jamais cessé de vouloir affaiblir ce contre-pouvoir, et certains syndicats se sont même transformés en relais de ses intérêts. Leur soi-disant "intersyndicale" n'est qu'un écran de fumée pour diviser et mieux régner.

Sans la **CFDT**, pas de véritables acquis, pas de garanties sur vos salaires, vos conditions de travail, vos activités sociales et culturelles. Les faits parlent d'eux-mêmes : nos accords, nos victoires et notre présence constante sur le terrain.

En 2025, **ne vous laissez pas voler votre voix, un seul choix pour défendre vos droits : la CFDT.**

DEMAIN VOUS ALLEZ VOTER ET ÉLIRE POUR QUATRE ANS VOS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL QUI VONT DÉFENDRE VOS ACQUIS.

RESTONS FORTS, UNIS ET MAJORITAIRES.

Il ne faut jamais croire
aux belles paroles,
mieux vaut croire aux
belles preuves !

**La confiance se
gagne lorsque les
promesses se
tiennent**



Nos valeurs

Émancipation
Démocratie

Indépendance
Solidarité
Autonomie



DE 1912
À
AUJOURD'HUI

ROQUETTE ET LA CFTD
**TOUTE
UNE
HISTOIRE**



je décide de
M Cfdt: N Avenir



LA CFTD POUR VOUS, AVEC VOUS

!